Chroniques de la
Bibliothèque nationale du Québec

N° 66

Hiver 2006

Àrayons ouverts

2007-02665/

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

4 DOSSIER : LES LIVRES ANCIENS

6 Anciennement… le livre

7 La collection de « ces messieurs » les sulpiciens

10 Les trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal font leur entrée à la BNQ

13 Les véritables motifs de la fondation de Montréal

14 Le baptême de l'Amérique

16 Acquérir des livres anciens

17 La rencontre des savoirs

18 Les collections patrimoniales québécoises : travaux en cours sur le patrimoine religieux et sur les livres anciens

LA VIE DE LA BNQ

22 Redécouvrir Ferron

24 Entretien avec Hélène Roussel

28 Un outil de gestion des archives pour les maisons d'édition

29 Le dépôt légal des films et des émissions de télévision

30 Les expositions thématiques de la Grande Bibliothèque

31 Des espaces publics remodelés, rue Holt

32 Lucie Chagnon et Erick Rivard : représentants des abonnés au sein du C. A. de la BNQ

33 EXPOSITIONS

34 ÉVÉNEMENTS

RUBRIQUES

19 Jeux de mots

20 Trucs pratiques : autopsie de la restauration d'un livre ancien

30 Comptes rendus de lectures

34 Acquisitions patrimoniales

Montréal capitale mondiale du livre 2005

L'UNESCO, institution des Nations unies dédiée à la culture et à l'éducation, a proclamé Montréal la capitale mondiale du livre, le temps d'une année. Du 23 avril 2005 au 22 avril 2006, la métropole devient le lieu privilégié de la promotion du livre et de la lecture. Pour en savoir plus : [illegible]

Bibliothèque nationale Québec

par Lise Bissonnette
Présidente-directrice générale

Convergences

Perçues avant tout comme des rationalisations administratives, les fusions d'institutions sont souvent évaluées de même façon. Leur succès se mesure au degré d'harmonisation des pratiques quotidiennes, qui vont de l'organisation du travail au remaniement des politiques et procédures, de même qu'à la satisfaction des personnels. Ne renions surtout pas ces aunes, elles témoignent de la solidité de nouvelles armatures. Mais on aura, dans la présente édition de *À rayons ouverts,* un aperçu des fruits réels que peuvent donner les convergences quant aux missions des établissements qu'elles ont mariés.

En quelques années, le patrimoine de la Bibliothèque centrale de Montréal, celui de la Bibliothèque nationale du Québec et celui des Archives nationales du Québec ont été rassemblés en une seule institution, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), à naître en janvier 2006. Pendant qu'au sein même de l'établissement en gestation se multipliaient les consolidations de catalogues, les redécouvertes de richesses mal connues ou carrément oubliées, les mises en valeur par la recherche ou par les expositions, on assistait à d'autres rapprochements chez nos partenaires naturels, notamment les chercheurs universitaires et les milieux associatifs. En résultent divers projets d'inventaires et, déjà, une percée significative dans le domaine du patrimoine religieux. Pour la majorité de nos concitoyens, ce patrimoine se résume en effet au bâti et à son contenu, mais nos efforts concertés ont taillé une place à l'imprimé dans la réflexion que mène actuellement la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec.

Le livre ancien, au Québec, appartient souvent à l'espace religieux, d'où l'importance des projets qui s'y rattachent. Mais d'autres richesses imprimées ont été les nôtres, que les mêmes concours de volontés devront faire émerger de leur relative obscurité. Parce que le premier livre dûment imprimé au Québec l'a été après la Conquête, et que ce modeste catéchisme a peu intéressé les savants, nous avons tendance à croire les trésors absents de nos collections. Leur nombre, il est vrai, ne saurait se comparer de près ou de loin à ceux des grandes bibliothèques patrimoniales d'Europe ou des États-Unis, mais de magnifiques collectionneurs nous ont légué notre part de pièces rarissimes anciennes, à proposer à l'admiration de nos concitoyens ou de regards étrangers.

À rayons ouverts stimule en ce numéro une curiosité que nous voudrions partager plus largement. L'intérêt pour l'imprimé ancien est encore beaucoup trop ténu au Québec malgré la vaillance de quelques chercheurs, libraires, bibliothécaires, professeurs, restaurateurs et bibliophiles qui se connaissent tous et s'inquiètent de leur relève. Celle-ci existe, certes, elle est même manifeste dans les pages qui suivent, mais son nombre est insuffisant pour l'ampleur des travaux à venir, et pour assurer une diffusion plus large, une animation plus forte. Même dans le cadre particulièrement propice de la Grande Bibliothèque, avec de fort intéressantes mises en exposition, il reste difficile d'amener le visiteur à ces détours pourtant passionnants. Dès la naissance de BANQ, avec l'apport du milieu archivistique, nous lancerons une réflexion systématique sur ce sujet, et sur la mémoire documentaire en général, dans un Québec où le papier, quel que soit le sort de son industrie, a encore un avenir.

Les livres anciens, publiés entre le XII^e^ siècle et le XIX^e^ siècle, sont des survivants. On estime qu'à la fin du XV^e^ siècle, l'invention de Gutenberg avait permis de disséminer plus de 30000 titres, pour un total de 15 à 20 millions d'exemplaires. Ces ouvrages, aujourd'hui appelés incunables, sont devenus rares et précieux. Au XVI^e^ siècle, on aura publié plus de 200000 titres, à plus de 200 millions d'exemplaires. Et qu'en reste-t-il ? Les cataclysmes, les guerres, la négligence, l'ignorance, les mauvaises conditions de conservation, bref, le passage du temps, sous toutes ses formes, a fait son œuvre, et l'on tente de préserver ce qui reste.

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) possède une modeste collection d'environ 10000 ouvrages anciens, qui comprend les livres publiés au Québec entre 1764 et 1820, les livres relatifs au Québec publiés avant 1821 et des livres publiés en Europe avant 1801. En vertu de sa *Politique de développement de la Collection patrimoniale*, la BNQ acquiert naturellement tous les ouvrages québécois et relatifs au Québec, mais aussi les ouvrages étrangers qui présentent un intérêt bibliophilique ou une valeur patrimoniale, et le présent dossier témoigne de ces activités.

Comment les livres anciens sont-ils acquis et comment sont-ils restaurés ? Quels sont les ouvrages les plus remarquables de la Collection Saint-Sulpice et de la Collection Philéas Gagnon, qui font partie des collections patrimoniales de la BNQ ? Des spécialistes répondent à ces questions, tandis que d'autres interrogent des titres précis afin de mettre en lumière les motifs réels derrière la fondation de Montréal ou de résoudre l'énigme de l'origine du mot « Amérique ». Après avoir pris connaissance des nouvelles avenues qui s'offrent pour l'étude du livre ancien, on conclura la lecture du dossier en se réjouissant du soutien offert par la BNQ à trois projets d'inventaire du livre ancien.

par **Claude Fournier**, directeur général de la conservation

Ce Liure est a ~~...~~ laplaine

~~chiraquen nauigant~~ pierre

~~demeurant a st malo~~

1728

Dossier :

Les livres anciens

Ex libris

Joannis Rarzin

de la Congregation Notre Dame

de Montreal donné en 1688

Anciennement... le livre

Le livre fabriqué à la main nous est de moins en moins familier, habitués que nous sommes aux objets manufacturés et, de plus en plus, aux textes virtuels, à l'exception peut-être des livres d'artistes, qui relèvent encore de la tradition artisanale. On oublie facilement que les livres n'ont pas toujours été fabriqués comme ils le sont aujourd'hui, à l'aide de matériel d'imprimerie sophistiqué et d'ordinateurs. Ce qui distingue le livre « moderne » du livre « ancien » est non pas les gestes et les matériaux relatifs à leur fabrication, qui ont peu changé au fil des siècles, mais plutôt l'équipement qui sert à les fabriquer, qui a subi de profonds changements dans les premières décennies du XIX^e^ siècle, avec l'introduction de la presse mécanique. Le règne du livre ancien commence donc au milieu du XV^e^ siècle pour se terminer au début du XIX^e^ siècle, même si la date qui marque sa fin varie sensiblement en fonction du pays.

Un seul regard sur le livre ancien suffit pour comprendre les étapes de sa confection. L'objet lui-même nous renseigne sur la composition et le processus de fabrication du papier, sur les méthodes d'imprimerie, de gravure et de cartographie, sur les techniques de reliure et, parfois, sur l'identité de ses propriétaires. Outre sa dimension matérielle, le livre ancien recèle la particularité de renfermer les écrits qui, chacun à leur façon, ont contribué à façonner notre civilisation occidentale.

Aux yeux de la majorité, le livre ancien représente un objet de curiosité, sorte de témoin du passé, ou une source de renseignements privilégiée. Pour les collectionneurs, il constitue un objet de désir, capable de monopoliser une vie entière, de pousser un passionné à engouffrer une fortune pour l'acquérir, voire de lui faire perdre la raison. Et pourtant, le livre ancien n'est pas *nécessairement* un bel objet ni un objet précieux; détérioré par le passage des siècles, usé par de nombreuses manipulations, victime d'intempéries, il accuse souvent son vieil âge. En raison de sa valeur historique et de tout ce qu'il peut nous apprendre, et qu'il s'agisse d'un traité de théologie poussiéreux, d'un magnifique ouvrage illustré en couleur, d'un almanach écorné ou encore d'un exemplaire provenant d'une bibliothèque royale, le livre ancien mérite d'être mieux connu pour être mieux apprécié.

par **Michel Brisebois,** bibliothécaire, spécialiste des livres anciens,
Direction de la recherche et de l'édition

La collection de « ces messieurs » les sulpiciens

par **Michel Brisebois,** bibliothécaire, spécialiste des livres anciens, Direction de la recherche et de l'édition,
et **Julie Roy,** boursière postdoctorale du Programme de soutien à la recherche de la BNQ, édition 2004-2005

La collection Saint-Sulpice du Centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec fait actuellement l'objet d'un inventaire des provenances. Cet exercice donne lieu à d'étonnantes découvertes.

La bibliothèque des sulpiciens

En 1657, les premiers sulpiciens arrivent à Ville Marie et, à partir de 1663, ils deviennent seigneurs et propriétaires de l'île. Au siècle suivant, environ 150 prêtres de cette communauté traversent à leur tour l'Atlantique. Issus de familles aisées, le plus souvent de la noblesse, ces « messieurs », comme on les appelle, apportent avec eux quelques livres utiles à leur état, voire, parfois, des collections entières.

La bibliothèque des sulpiciens prend forme graduellement, grâce à des legs en provenance de ses membres qui, contrairement aux habitudes des jésuites de Québec ou d'autres ordres religieux, restent en possession de leurs livres jusqu'à leur décès. On y trouve aussi des ouvrages ayant appartenu à d'autres congrégations ainsi qu'à des prêtres et à des laïques. Ces livres se sont ajoutés aux bibliothèques privées par voie d'échanges ou d'achats.

Le travail d'inventaire

Lors de l'inventaire de la collection, l'un des défis consistait à s'assurer que les livres avaient bel et bien été présents en Nouvelle-France. Pour ce faire, un inventaire des provenances[1], réalisé à partir des ex-libris (c'est-à-dire des signatures manuscrites et des sceaux), a permis de reconstituer partiellement la bibliothèque sulpicienne à l'époque de la Nouvelle-France. Au terme de ce travail, plus de 700 ouvrages, dont près de 500 provenant des bibliothèques privées de 66 sulpiciens, ont été identifiés. Les autres ont appartenu aux diverses congrégations féminines et masculines de l'époque, ainsi qu'à des laïques tels les intendants Dupuy et Hocquart et les médecins Michel Sarrazin et Jean-François Gauthier.

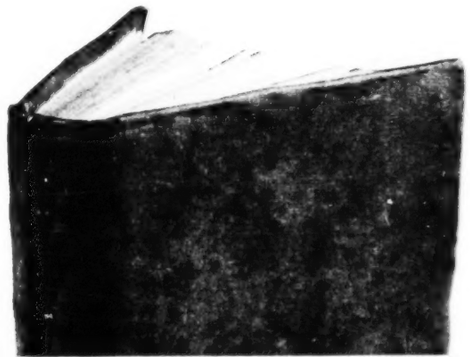

La circulation des livres

La reconstitution de la bibliothèque sulpicienne a bénéficié de l'étude *directe* des livres, une méthode plus précise que le report aux catalogues ou aux inventaires après-décès, fréquemment adopté dans les reconstitutions des bibliothèques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Cette méthode procure un nouvel éclairage sur l'histoire du livre en Nouvelle-France. La comparaison des dates de certains ex-libris avec la chronologie du possesseur a permis de documenter le contexte d'achat d'un ouvrage (au moment des études ou par donation familiale, entre autres) et de déterminer si ce dernier faisait partie des malles du possesseur ou s'il avait plutôt été acquis après l'installation de son propriétaire en Nouvelle-France. Les livres arrivaient également au pays sous forme d'héritage ou encore par des envois de parents et d'amis. D'autres faisaient l'objet explicite de commandes adressées, le plus souvent, aux maisons mères. Enfin, des voyageurs de passage et même certains membres du personnel navigant semblent avoir aussi permis d'enrichir les collections. Les remarques sur le mode d'acheminement des livres, qui se retrouvent parfois dans l'ex-libris, dans l'ex-dono ou encore dans des documents connexes (correspondances et bons de commande), nous permettent de documenter un arrivage.

La circulation du livre ne s'arrête toutefois pas à ces échanges transatlantiques. Les multiples ex-libris inscrits sur un ouvrage nous ont permis, par exemple, d'identifier le parcours, souvent complexe, de certains livres ayant connu plus d'un propriétaire. Si, en bout de course, certains livres dont les propriétaires étaient laïques se retrouvaient dans la bibliothèque d'un sulpicien, plusieurs ouvrages ont fait l'objet d'échanges entre les prêtres eux-mêmes et avec certaines congrégations religieuses féminines. L'identification de ces réseaux de propriétaires constitue un élément essentiel à la compréhension et à la mesure du phénomène de la lecture, que les inventaires après-décès permettent plus difficilement d'entrevoir.

Le contenu des livres recensés

Parmi les sujets privilégiés, les livres de piété constituent un peu plus de la moitié des ouvrages recensés. On y trouve également des livres de droit, de littérature, de science, de médecine, d'histoire et de géographie. Les statistiques à cet égard s'apparentent à celles tirées des travaux menés à partir des inventaires après-décès. Or, l'analyse de la composition particulière des bibliothèques témoigne des intérêts personnels des possesseurs et jette une lumière nouvelle sur l'histoire des idées à l'époque de la Nouvelle-France.

Dans la catégorie des ouvrages religieux, plusieurs touchent l'histoire du protestantisme, mais plus encore celle du jansénisme. Certains sulpiciens semblent aussi avoir eu des domaines de préoccupation bien précis. La bibliothèque de François Vachon de Belmont, par exemple, atteste de son intérêt pour l'art, notamment pour la peinture et la musique, ainsi que pour la charpenterie. Ces livres prennent une autre dimension quand on sait que monsieur de Belmont pratiquait et enseignait le luth et qu'il était l'un des principaux architectes de Montréal au XVIII^e^ siècle.

De plus, certains livres contiennent des annotations tenant lieu d'aide-mémoire. On trouve notamment, dans un *Manuel de chirurgie,* une recette pour faire accoucher les femmes ou encore, dans un *Manuel du confesseur,* une liste de réponses aux confessions les plus fréquentes. Plusieurs volumes témoignent également d'une censure interne qui peut aller d'un élément de texte raturé jusqu'à des taches d'encre savamment disposées sur certaines gravures. On trouve même des mises en garde sans équivoque, comme c'est le cas dans un ouvrage de chirurgie jugé « dangereux pour les jeunes gens non mariés ». C'est dire à quel point l'analyse des ex-libris permet de découvrir tout un pan de l'histoire qu'un simple inventaire des titres permet difficilement de révéler.

Une exposition au Centre de conservation

Ce travail d'inventaire donnera lieu à une exposition que la BNQ présentera en 2006. Cette exposition offrira un éclairage neuf sur l'univers de l'imprimé ancien, mais également sur l'histoire sociale et culturelle de la Nouvelle-France ainsi que sur l'histoire individuelle des propriétaires des ouvrages en circulation lors de cette période. Dans la matérialité même de ces ouvrages, c'est-à-dire dans leur format, leur reliure et leur état de conservation, se trouve inscrit le témoignage de leur parcours et de l'usage particulier qu'on en faisait à cette époque. En somme, bien plus qu'à une simple histoire du livre, c'est à une véritable histoire « des » livres et de leurs usages que nous conviera cette exposition.

[1] L'inventaire portait sur les 5000 ouvrages anciens qui formaient une partie de la Bibliothèque Saint-Sulpice au début du XX^e^ siècle et qui font maintenant partie de la collection des livres anciens de la BNQ.

e Charme prod
les (*e*). Les fle
forme de ch
us lesquelles o

forment d'ab
es especes d'é
un piſtil (*d*)
r baſe à un e
& anguleux (*

on nomme a
accompagnent
entées dans la
en trois part
ne ſont ovales
, pliſſées dep
la direction de
erement & pa
chaque nervu
pardeſſous. L
ranches : elles
mbent qu'au p
aux aiſſelles d

EN LA BOVTIQVE DE NIVELLE

trésors

font leur entrée

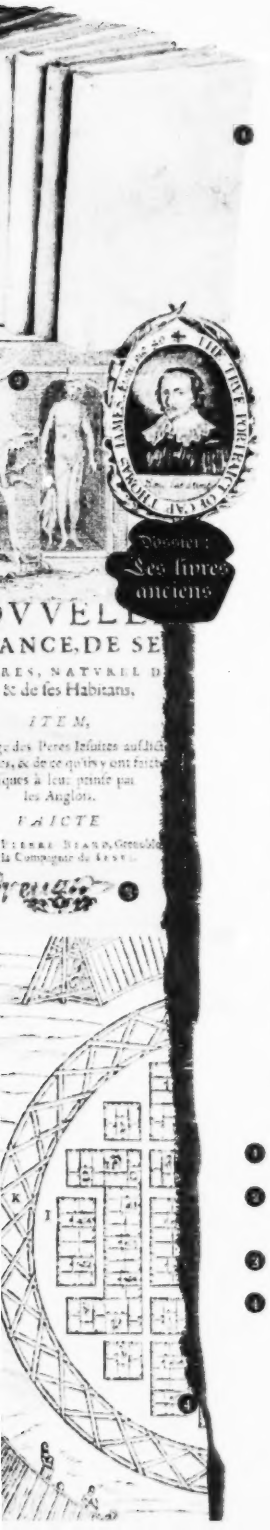

Récits de voyages dans les Amériques

L'un des plus grands apports de cette transaction réside dans les récits des tout premiers voyages dans les Amériques. Parmi les trésors de cette collection se trouve un exemplaire du *Cosmographiae Introductio* (Strasbourg, 1509) de Martin Waldseemüller, un petit ouvrage décrivant la célèbre carte géographique où l'Amérique est nommée pour la première fois[1]. On retrouve aussi l'ouvrage de l'Italien Pietro Martire d'Anghiera, mieux connu sous son nom latinisé de Petrus Martyr, ami et correspondant des plus grands navigateurs de son époque, tels Colomb, Magellan, Vasco de Gama, Cabot et Vespucci. Ce recueil de récits de voyages a été publié sous la forme de huit *decades*. La BNQ possédait déjà une édition en latin des trois premières décades, datée de 1533. La Collection Gagnon fournit un exemplaire de la première édition complète en anglais (*De Novo Orbe, or the Historie of the West Indies*), parue à Londres en 1612. À cela, s'ajoute un document d'une grande rareté rédigé par un témoin privilégié des persécutions espagnoles envers les Indiens d'Amérique du Sud, l'évêque Bartolomé de Las Casas. La Collection Gagnon apporte à la BNQ l'édition originale de son œuvre majeure, le *Brevissima relacion de la destruycion de las Indias occid. por los Castellanos* (Séville, 1552), constituée de huit brochures d'abord publiées séparément. À cet exemplaire, s'ajoute une édition du XVII[e] siècle contenant la traduction en anglais d'une grande partie des brochures originales[2], qui comporte deux gravures sur bois montrant de multiples scènes de torture perpétrées par les Espagnols sur les indigènes.

Recueils de récits de voyages

Plusieurs récits de voyages des XV[e] et XVI[e] siècles, demeurés à l'état de manuscrits ou transmis oralement, ont été rassemblés sous forme de recueils de textes souvent agrémentés de cartes. Ces recueils très rares sont d'une importance capitale pour connaître la vision du monde de l'époque. Dans la foulée de ses acquisitions, la BNQ a enrichi ses collections de nombreux exemplaires. Parmi eux, se trouve le *Novus orbis Regionum ac Insularum veteribus*

par Michel Brisebois, bibliothécaire, spécialiste des livres anciens,
Direction de la recherche et de l'édition,
et Cybèle Laforge, étudiante en bibliothéconomie à l'emploi de la BNQ à l'été 2005

de Simon Grynaeus (Bâle, 1537), qui renferme la célèbre carte du monde de Sébastien Münster ornée d'une gravure attribuée à Holbein et représentant un galion, des monstres marins et des sirènes[3]. La BNQ a aussi obtenu l'un des recueils les plus renommés pour son érudition et sa qualité, celui de Giovanni Battista Ramusio intitulé *Delle Navigationi et viaggi*. Il s'agit de la toute première édition du tome III portant sur l'Amérique, publié en 1556[4]. Ce volume contient la première parution du voyage de Jacques Cartier au Canada et la célèbre gravure représentant le village d'Hochelaga.

Voyages en Arctique

Les premiers voyages dans l'Arctique font aussi partie des apports aux collections de la BNQ. Pensons, par exemple, au récit du second voyage de Martin Frobisher à la baie qui porte maintenant son nom. L'auteur, Dionyse Settle, faisait lui-même partie de cette expédition dont le but était de ramener des échantillons de gisements d'or. L'acquisition de la Bibliothèque comprend la première édition en latin datée de 1580[5], provenant à l'origine de la collection de Henry Huth, l'un des plus grands bibliophiles britanniques du XIX[e] siècle, ainsi qu'une réimpression annotée publiée en 1675[6].

Récits individuels

Si le XVI[e] siècle est celui des recueils de voyages, le XVII[e] siècle correspond pour sa part aux récits de voyages individuels et aux relations de missionnaires. La plupart des récits de voyages en Nouvelle-France faisant partie de la Collection Gagnon se trouvaient déjà dans la collection de la BNQ. Il est toutefois difficile de passer sous silence l'acquisition, même à titre d'exemplaires supplémentaires, de ces véritables merveilles que sont *Les singularitez de la France antarctique* (Paris, 1558) d'André Thévet, les *Voyages* (Paris, 1613) de Champlain, l'*Historiae canadensis* (Paris,1664) du jésuite François Ducreux, le *Grand Voyage du Pays des Hurons* (Paris, 1632) du récollet Gabriel Sagard et l'*Histoire véritable et naturelle [...] du Pays de la Nouvelle France* (Paris, 1664) de Pierre Boucher. L'intégration de la Collection Gagnon à celles de la BNQ a permis de combler de

5 6 7 8

Gagnon à celles de la BNQ a permis de combler de rares mais notables lacunes, dont l'édition originale des voyages de 1615-1616 et de 1618 de Champlain, publiée en 1619, ainsi que les deux rééditions de 1620 et de 1627. Ces ouvrages sont rarissimes et renommés pour leurs gravures et les observations qu'elles proposent sur les autochtones. Enfin, un bel exemplaire de l'*Histoire du Canada* (Paris, 1636) du père Gabriel Sagard, incontournable pour l'étude de la Nouvelle-France, s'ajoute à la collection.

Parmi les récits de voyages individuels, on trouve aussi celui du *Strange and Dangerous Voyage* de Thomas James[7], publié en 1633 à la suite des explorations de 1631, au moment où deux compagnies britanniques rivales tentent de trouver un passage vers le Nord-Ouest. Ces expéditions, commandées respectivement par Thomas James et Luke Foxe, ont pour but l'exploration de la baie d'Hudson. Toutefois, la recherche du fameux passage demeure sans succès. Le capitaine James a au moins l'honneur de laisser son nom à une certaine baie… L'ajout à la collection d'un exemplaire de cet ouvrage comprenant une carte originale très rare réjouira les amateurs d'exploration de l'Arctique.

La collection de la Ville de Montréal a permis d'ajouter sept nouvelles *Relations* des Jésuites à la collection de la BNQ[8], qui possède maintenant 38 des 43 *Relations* en édition originale. De plus, la Collection Gagnon renfermait un exemplaire en reliure d'époque de la *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, naturel du Païs, & de ses Habitans* (Lyon, 1616) du jésuite Pierre Biard, qui raconte ses voyages et ses explorations en Acadie ainsi que ses démêlés avec les autorités politiques de 1611 à 1613. C'est un ouvrage d'une insigne rareté ; seul un autre exemplaire a été répertorié au Canada. À ces publications bien connues, on doit ajouter deux textes quant à eux demeurés dans l'ombre. D'abord, celui du jésuite Pierre Chastellain constitue le premier traité de spiritualité canadien, publié sous le titre de *Affectus Amantis Christum Iesum seu Exercitium Amoris […]* (Paris, 1648). La même année que Louis Hennepin publiait son *Nouveau Voyage*, il donnait dans la controverse religieuse avec *La morale pratique du jansénisme* (Utrecht, 1698), qui lui valut d'être expulsé de la ville d'Utrecht.

Éditions multilingues

La BNQ s'efforce d'acquérir non seulement toutes les éditions anciennes en français des ouvrages relatifs à la Nouvelle-France, mais également toutes les éditions dans les autres langues. C'est dans cette optique qu'il faut saluer l'ajout de la première traduction en anglais de l'*Histoire de la Nouvelle-France* (Londres, 1609) de Marc Lescarbot[9], de celle de l'ouvrage d'Henri Tonti sur la dernière expédition de Cavelier de La Salle[10] ainsi que des traductions en hollandais de la *Description de la Louisiane* (Amsterdam, 1688)[11] et de la *Nouvelle découverte d'un très Grand Pays* (Utrecht, 1698) de Hennepin[12].

Fondation de Montréal

Comme on pouvait s'y attendre, la fondation de Montréal est très bien documentée dans la Collection Gagnon. L'un de ses trésors les plus connus est l'ouvrage qui plaide pour la fondation de Montréal intitulé *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Nostre Dame de Monréal, pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France*, publié à Paris en 1643. Cet ouvrage explique les raisons du choix de Ville Marie comme base de la colonie de mission destinée à évangéliser les autochtones[13]. Cet exemplaire est l'un des deux seuls répertoriés en Amérique du Nord. À la même époque, un certain Le Gaufre, conseiller du roi, laisse par testament la somme de 30000 livres pour la fondation d'un évêché en Nouvelle-France et 10000 livres pour l'établissement de la foi à Ville Marie. Malheureusement, les héritiers du défunt contestent le testament et ont gain de cause. La BNQ possède maintenant les deux seules brochures relatant la contestation de ce legs. La première, intitulée *Arrest de la cour du parlement pour l'exécution du testament de feu Monsieur Le Gaufre* (Paris, 1647), est l'exemplaire que décrit longuement Philéas Gagnon dans le premier tome de son *Essai de bibliographie canadienne* (1895). L'autre brochure, achetée vraisemblablement dans les années 1950, est une copie imprimée du testament de M. Le Gaufre, datée de 1645. Il n'existe tout au plus que quelques exemplaires de ces deux documents.

Ce bref aperçu d'une vaste collection avait pour objectif de présenter quelques-uns des livres les plus anciens et les plus significatifs de la Collection Gagnon. Au fur et à mesure que progressera le travail d'inventaire, les nouveaux trésors qui seront recensés viendront sans nul doute offrir de nouvelles perspectives de recherche.

1. Pour plus de détails, voir l'article de Jean-François Palomino, à la page 14.
2. Bartolomé de Las Casas, *An Account of the First Voyages and Discoveries Made by the Spaniards in America*, London, 1699 (980.01 C335ac).
3. L'exemplaire acquis est presque parfait, la carte ne comportant qu'un petit rectangle en excellent fac-similé ancien.
4. Giovanni Battista Ramusio, *Terzo volume delle Navigationi et viaggi*, Venetia, 1556 (970 R184de).
5. Dionysius Settle, *De Martini Forbisseri angli navigatione*, Nuremburg, 1580 (970.5 S495de).
6. Dionysius Settle, *Historia navigationis Martini Forbisseri*, Hamburg, 1675 (970.5 S45in).
7. Thomas James, *The Strange and Dangerous Voyage… in his Intended Discovery of the Northwest Passage to the South Sea*, London, 1633 (970.5 J29st).
8. Les *Relations* ajoutées sont celles du Père Le Jeune pour 1634-35 et 1636; celles du Père Lalemant pour 1659-60 et 1663-64, celles du père LeMercier pour 1664-65, 1667-68 et 1669-70. La BNQ a aussi fait l'acquisition de cinq *Relations* qu'elle possédait déjà, mais dans des éditions différentes.
9. Marc Lescarbot, *Nova Francia or the description of that part of New France*, London, 1609 (971.013 L62noe2).
10. Henri Tonti, *Account of Monsieur de la Salle's Last Expedition and Discoveries in North America*, London, 1698 (971.014 T667ac).
11. Louis Hennepin, *Beschryving van Louisiana*, Amsterdam, 1688 (971.015/H515deh).
12. Louis Hennepin, *Aenmerckelyke Historische*, Utrecht, 1698 (971.015 H515nol).

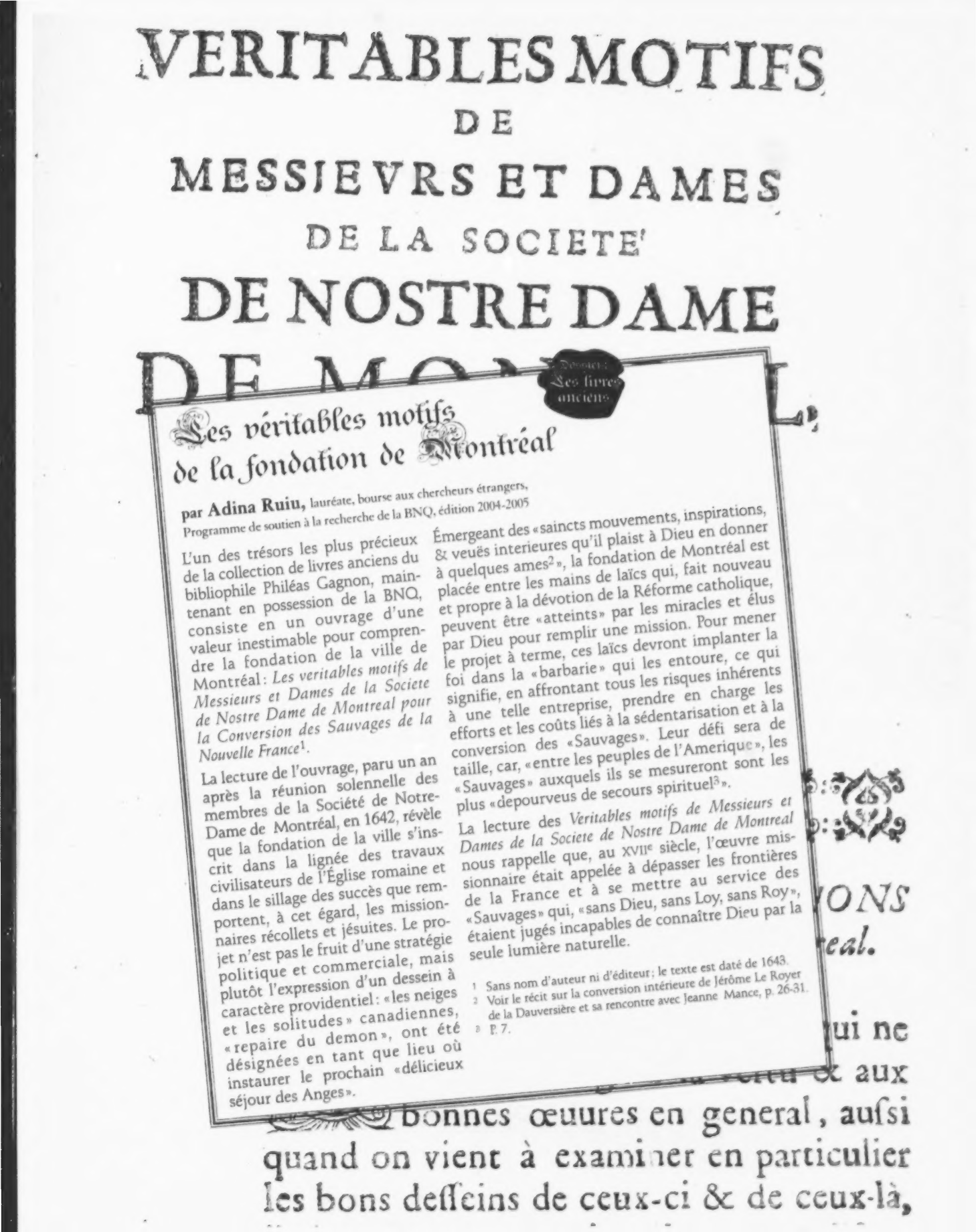

Dossier : Les livres anciens

Les véritables motifs de la fondation de Montréal

par Adina Ruiu, lauréate, bourse aux chercheurs étrangers,
Programme de soutien à la recherche de la BNQ, édition 2004-2005

L'un des trésors les plus précieux de la collection de livres anciens du bibliophile Philéas Gagnon, maintenant en possession de la BNQ, consiste en un ouvrage d'une valeur inestimable pour comprendre la fondation de la ville de Montréal : *Les veritables motifs de Messieurs et Dames de la Societe de Nostre Dame de Montreal pour la Conversion des Sauvages de la Nouvelle France*[1].

La lecture de l'ouvrage, paru un an après la réunion solennelle des membres de la Société de Notre-Dame de Montréal, en 1642, révèle que la fondation de la ville s'inscrit dans la lignée des travaux civilisateurs de l'Église romaine et dans le sillage des succès que remportent, à cet égard, les missionnaires récollets et jésuites. Le projet n'est pas le fruit d'une stratégie politique et commerciale, mais plutôt l'expression d'un dessein à caractère providentiel : « les neiges et les solitudes » canadiennes, « repaire du demon », ont été désignées en tant que lieu où instaurer le prochain « délicieux séjour des Anges ». Émergeant des « saincts mouvements, inspirations, & veuës interieures qu'il plaist à Dieu en donner à quelques ames[2] », la fondation de Montréal est placée entre les mains de laïcs qui, fait nouveau et propre à la dévotion de la Réforme catholique, peuvent être « atteints » par les miracles et élus par Dieu pour remplir une mission. Pour mener le projet à terme, ces laïcs devront implanter la foi dans la « barbarie » qui les entoure, ce qui signifie, en affrontant tous les risques inhérents à une telle entreprise, prendre en charge les efforts et les coûts liés à la sédentarisation et à la conversion des « Sauvages ». Leur défi sera de taille, car, « entre les peuples de l'Amerique », les « Sauvages » auxquels ils se mesureront sont les plus « depourveus de secours spirituel[3] ».

La lecture des *Veritables motifs de Messieurs et Dames de la Societe de Nostre Dame de Montreal* nous rappelle que, au XVII^e^ siècle, l'œuvre missionnaire était appelée à dépasser les frontières de la France et à se mettre au service des « Sauvages » qui, « sans Dieu, sans Loy, sans Roy », étaient jugés incapables de connaître Dieu par la seule lumière naturelle.

1 Sans nom d'auteur ni d'éditeur ; le texte est daté de 1643.
2 Voir le récit sur la conversion intérieure de Jérôme Le Royer de la Dauversière et sa rencontre avec Jeanne Mance, p. 26-31.
3 P. 7.

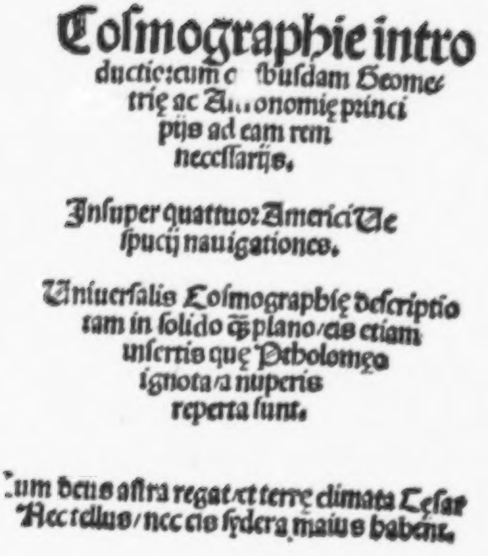

Cosmographie intro
ductio: cum quibusdam Geome-
trie ac Astronomie princi
piis ad eam rem
necessariis.

Insuper quattuor Americi Ve
spucij navigationes.

Universalis Cosmographie descriptio
tam in solido quam plano, eis etiam
insertis que Ptholomeo
ignota a nuperis
reperta sunt.

Cum deus astra regat, et terre climata Cesar
Nec tellus, nec eis sydera maius habent.

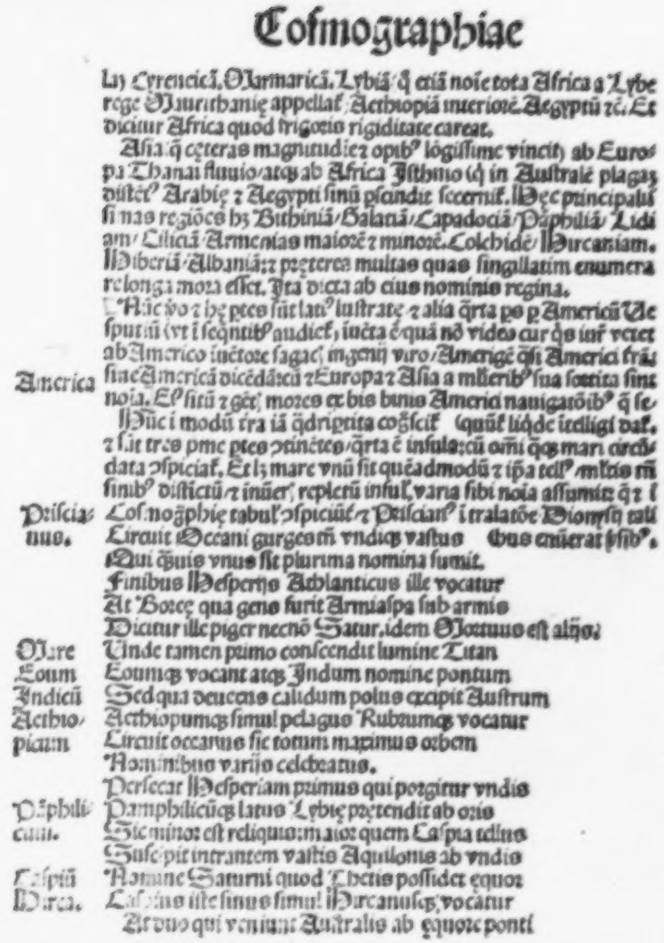

Cosmographiae

... Cyrenaicã, Marmaricã, Lybiã, quam etiã noĩe tota Africa a Lybe
rege Mauritaniẽ appellat, Aethiopiã interiorẽ, Aegyptũ &c. Et
dicitur Africa quod frigoris rigiditate careat.
Asia quae ceteras magnitudine et opib⁹ longissime vincit, ab Euro
pa Thanai fluuio, atque ab Africa Isthmo (qui in Australẽ plagam
distẽt⁹) Arabiẽ et Aegypti sinũ pscindit, secernit. Hec principaliũ
sinnas regiões hz Bithiniã, Galatiã, Capadociã, Pamphiliã, Lidi
am, Ciliciã, Armenias maiorẽ et minorẽ, Colchidẽ, Hircaniam,
Hiberiã, Albaniã: et preterea multas quas singillatim enumera
re longa mora esset. Ita dicta ab eius nominis regina.
Nunc vero et he partes sunt latius lustrate, et alia quarta pars per Americũ Ve
sputiũ (vt in sequentib⁹ audietur) inuenta est, quam non video cur quis iure vetet
ab Americo inuentore sagacis ingenij viro Amerigẽ quasi Americi terrã
America — siue Americam dicendã: cum et Europa et Asia a mulierib⁹ sua sortita sint
noĩa. Eius situ et gẽtis mores ex bis binis Americi nauigatoib⁹ quae se
Hunc in modũ terra iã quadripartita cognoscitur (quũ liquide intelligi datur.
et sint tres prime partes cõtinentes, quarta est insula: cũ omni quaque mari circũ
data conspiciatur. Et licet mare vnũ sit quẽadmodũ et ipsa tellus, multis tamen
sinib⁹ distinctũ et innũeris repletũ insulis varia sibi noĩa assumit: que et in
Priscia- — Cosmographie tabulis conspiciũtur et Priscian⁹ in tralatõe Dionysij talib
nus. — Circuit Oceani gurges tamen vndique vastus Qui quamuis vnus sit plurima nomina sumit.
Finibus Hesperijs Athlanticus ille vocatur
At Boree qua gens furit Armiaspa sub armis
Dicitur ille piger necnõ Satur. idem Mortuus est aliis;
Mare — Vnde tamen primo consurgit lumine Titan
Eoum — Eoumque vocant atque Indum nomine pontum
Indicũ — Sed qua deuexus calidum polus excipit Austrum
Aethio- — Aethiopumque simul pelagus Rubrumque vocatur
piacum — Circuit oceanus sic totum maximus orbem
Nominibus varijs celebratus.
Perfecat Hesperiam primus qui porrigitur vndis
Pamphili- — Pamphiliumque latus Lybie pretendit ab oris
cum. — Sic minor est reliquis: maior quem Caspia tellus
Suscipit intrantem vastis Aquilonis ab vndis
Caspiũ — Nomine Saturni quod Thetis possidet equor
Hirca. — Caspius iste sinus simul Hircanusque vocatur
At duo qui veniunt Australis ab equore ponti

Extrait de *Cosmographie introductio* qui fait voir le nom America :
« Aujourd'hui ces parties de la terre ont été plus complètement explorées, et une quatrième partie a été découverte par Amerigo Vespucci (...) et comme l'Europe et l'Asie ont reçu des noms de femmes, je ne vois aucune raison pour ne pas appeler cette autre partie Amerigè c'est-à-dire terre d'Amerigo, d'après l'homme sagace qui l'a découverte. »

Le baptême de l'Amérique

Dossier : Les livres anciens

D'où vient le nom Amérique ? Bien peu de Nord-Américains risqueraient une réponse à cette question. Et pourtant, il y a, parmi les collections de la Bibliothèque nationale du Québec, un livre ancien qui fournit la clé de cette énigme[1].

par **Jean-François Palomino**, cartothécaire,
Direction de la recherche et de l'édition

Gravure sur bois d'une sphère armillaire tirée de *Cosmographiæ introductio* (1507).

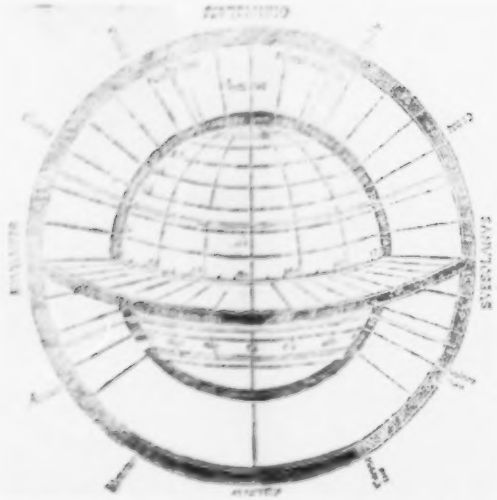

L'ouvrage expliquant le baptême de l'Amérique a été publié au début du XVI^e siècle, à Saint-Dié, petite cité du duché de Lorraine où l'on se passionnait pour les arts et les sciences. Là-bas, à plusieurs centaines de kilomètres de la mer, une poignée de savants se consacrent à cette époque à la géographie des nouveaux mondes. Ces hommes de science, fiers représentants de la Renaissance, se nomment Gauthier Lud, Mathias Ringmann, Martin Waldseemüller. L'un est éditeur, l'autre, écrivain, et le dernier, cartographe. Les trois prennent l'habitude de nommer leur cénacle Gymnase vosgien et ils compilent, traduisent, impriment les récits de voyages qui leur tombent sous la main.

Entre autres projets, Lud, Ringmann et Waldseemüller souhaitent publier une nouvelle édition de la *Géographie* de Ptolémée, projet ambitieux s'il en est un. Afin de mettre en appétit un public lettré, avide de connaissances, ils impriment en latin une carte du monde, un globe ainsi qu'un petit livret intitulé *Cosmographiæ Introductio*. Par cet ouvrage, les auteurs font connaître la cosmographie, mais aussi les récits de voyages d'un navigateur italien du nom d'Amerigo Vespucci. De plus, dans le chapitre IX sur les divisions de la Terre, ils introduisent un concept révolutionnaire pour l'époque: la présence d'un quatrième continent situé entre l'Europe et l'Asie. Ce «monde nouveau», ils en attribuent la découverte à Vespucci. À l'image de l'Europe et de l'Asie, qui ont reçu des noms de femmes, ils baptisent «cette autre partie Amerige, c'est-à-dire terre d'Amerigo, ou America, d'après l'homme sagace qui l'a découverte». On ne pouvait être plus explicite sur les origines étymologiques de notre continent. La carte de Waldseemüller qui accompagne l'ouvrage est tout aussi éloquente, puisqu'elle porte également l'inscription *America* sur des terres sud-américaines fraîchement explorées[2].

Quelques années plus tard, le cartographe abandonne le nom *America*. Aura-t-il été pris de scrupules pour avoir préféré Vespucci à Colomb ? Il est pourtant trop tard: le nom a déjà été adopté par d'autres cartographes du XVI^e siècle, dont Sebastien Münster et Gerard Mercator[3].

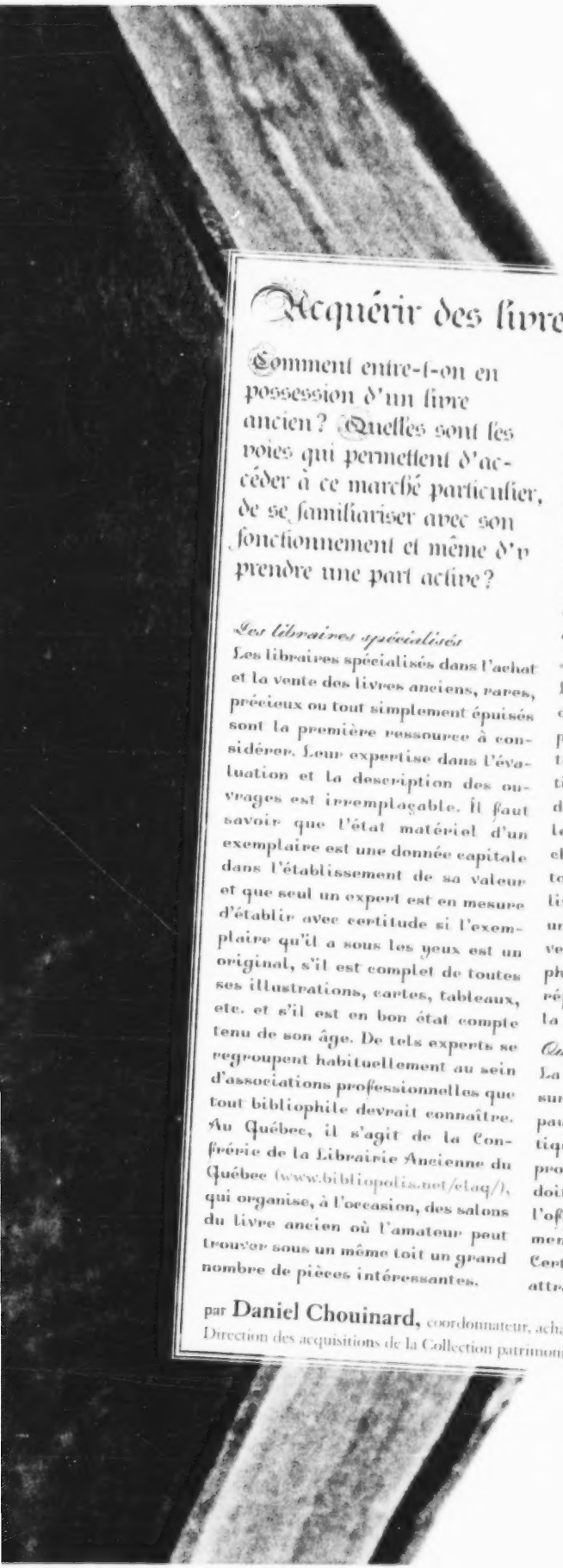

Dossier : Les livres anciens

Acquérir des livres anciens

Comment entre-t-on en possession d'un livre ancien ? Quelles sont les voies qui permettent d'accéder à ce marché particulier, de se familiariser avec son fonctionnement et même d'y prendre une part active ?

Les libraires spécialisés

Les libraires spécialisés dans l'achat et la vente des livres anciens, rares, précieux ou tout simplement épuisés sont la première ressource à considérer. Leur expertise dans l'évaluation et la description des ouvrages est irremplaçable. Il faut savoir que l'état matériel d'un exemplaire est une donnée capitale dans l'établissement de sa valeur et que seul un expert est en mesure d'établir avec certitude si l'exemplaire qu'il a sous les yeux est un original, s'il est complet de toutes ses illustrations, cartes, tableaux, etc. et s'il est en bon état compte tenu de son âge. De tels experts se regroupent habituellement au sein d'associations professionnelles que tout bibliophile devrait connaître. Au Québec, il s'agit de la Confrérie de la Librairie Ancienne du Québec (www.bibliopolis.net/etaq/), qui organise, à l'occasion, des salons du livre ancien où l'amateur peut trouver sous un même toit un grand nombre de pièces intéressantes.

Les ventes aux enchères

La plupart des maisons de ventes aux enchères offrent des livres anciens lors de ventes publiques. La clientèle est composée de collectionneurs, d'institutions et de libraires. Le résultat d'une vente publique est par définition imprévisible et le collectionneur débutant ne s'y sentira peut-être pas suffisamment à l'aise pour acheter. Il trouvera par contre instructif d'y assister pour prendre le pouls du marché.

La révolution Internet

L'avènement de sites Internet consacrés à la vente de livres a eu un impact indéniable sur le comportement des collectionneurs. Il suffit maintenant de quelques secondes pour localiser un titre particulier offert en vente quelque part dans le monde. On peut comparer les éditions, les descriptions, les prix et acheter en quelques clics. Cette nouvelle façon d'acheter s'applique toutefois mieux aux livres d'occasion qu'aux livres anciens. Il est en effet hasardeux d'acquérir un ouvrage précieux sans avoir l'assurance que le vendeur connaît bien sa marchandise. Le bibliophile aura donc tout intérêt à consulter un site réputé comme celui de la Ligue Internationale de la Librairie Ancienne (www.ilab-lila.com).

Oui, mais combien ?

La valeur marchande des livres anciens repose sur une combinaison de facteurs dont les principaux sont l'intérêt du contenu, les qualités esthétiques (format, reliure, illustrations, etc.), la provenance et la rareté. Plus prosaïquement, on doit toutefois dire qu'en définitive c'est le jeu de l'offre et de la demande qui détermine véritablement la valeur marchande de ces ouvrages. Certains s'en désoleront. D'autres y verront un attrait supplémentaire.

par **Daniel Chouinard,** coordonnateur, achats, dons et échanges,
Direction des acquisitions de la Collection patrimoniale

par **Julie Roy,** boursière postdoctorale,
Programme de soutien à la recherche de la BNQ,
édition 2004-2005

Connaissant mon intérêt pour le livre ancien et profitant de ma présence à la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) en tant que boursière du Programme de soutien à la recherche[1], Michel Brisebois, bibliothécaire spécialiste des livres anciens à la BNQ, m'a proposé de collaborer à l'inventaire des provenances de la Collection Saint-Sulpice. Bien plus qu'une sorte de mentorat m'ayant permis de m'initier au travail du bibliothécaire et à l'univers de la bibliographie matérielle, cette collaboration et la mise en commun de nos expertises ont donné une nouvelle dimension à l'étude du livre ancien. Il en a résulté une rencontre fructueuse, qui rappelle non seulement l'importance du bibliothécaire spécialiste pour le domaine de la recherche, mais également la nécessité pour les deux univers de se réserver des espaces de partage et de réflexion, et ce, pour le plus grand bénéfice de la recherche et de la diffusion des collections[2].

Les révélations du livre en tant qu'objet

La collaboration entre le bibliothécaire spécialiste et le chercheur universitaire se résume le plus souvent à un travail d'orientation bibliographique. Or, en fréquentant le bibliothécaire spécialiste des livres anciens, le chercheur peut découvrir d'autres clés de lecture susceptibles de confirmer ou d'infirmer ses hypothèses, ou encore de lui permettre de mener plus loin son analyse et son interprétation des textes, grâce notamment aux vastes connaissances de ce spécialiste dans le domaine de la bibliographie matérielle. Le type de diffusion attendue d'un exemplaire se révèle souvent, livre en main, grâce à son format. La reliure et son état de conservation renseignent également le chercheur sur le statut social ou les moyens financiers de son propriétaire, de même que sur l'usage que celui-ci en a fait et sur l'endroit où le livre a été entreposé. L'examen des filigranes du papier, de la fonte des caractères et des techniques de gravure permet aussi d'identifier les différentes éditions d'un livre. Il arrive même que l'on découvre des fragments inédits et des variantes qui témoignent d'une édition jusqu'alors inconnue. Le bibliothécaire, qui connaît les techniques d'imprimerie, les habitudes des éditeurs et les méthodes utilisées pour contourner la censure, peut encore s'avérer d'un précieux secours pour comprendre les méandres de la production d'un livre et de la diffusion des idées à une époque donnée. Bien que la bibliographie matérielle apparaisse souvent aux yeux du chercheur comme un savoir purement technique, ce coffre à outils peut s'avérer déterminant pour celui ou celle qui se sent l'étoffe d'un Indiana Jones en quête du Saint Graal. Ces considérations matérielles, qui ont longtemps été l'apanage du bibliothécaire spécialiste, prennent une nouvelle dimension au contact de la recherche universitaire dans divers domaines du savoir.

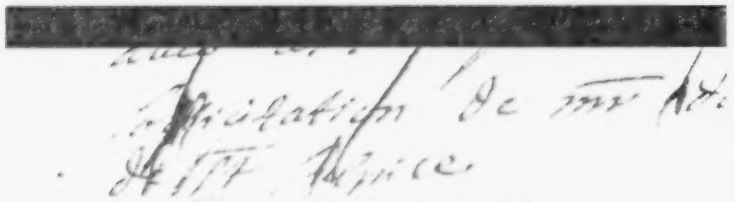

L'inventaire de la collection des sulpiciens: un cas de figure

Les connaissances respectives du chercheur et du spécialiste du livre peuvent être partagées de manière ponctuelle dans le cadre d'une recherche portant sur un exemplaire particulier. Or, le projet d'inventaire des provenances de la Collection Saint-Sulpice a donné l'occasion d'unir les connaissances de chacun dans le cadre d'un projet portant sur une vaste collection. C'est au contact des livres en tant qu'objets que la première partie du travail a été réalisée. La recherche d'ex-libris manuscrits ou d'indices permettant d'identifier les propriétaires a d'abord nécessité quelques séances de paléographie et de traduction latine. À cette étape, ma connaissance de la littérature des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, de son histoire et de l'histoire particulière de la Nouvelle-France, de ses personnages et des réseaux qui l'ont construite allait permettre de mettre en forme nos découvertes. Si le projet avait pour but d'identifier les exemplaires présents en Nouvelle-France, les recherches réalisées et la mise en commun des savoirs nous ont permis de mettre en contexte l'existence de certains exemplaires pris individuellement et d'approfondir nos connaissances sur la circulation des idées et du livre en Nouvelle-France.

Une collaboration d'avenir

Pour assurer la diffusion et l'exploitation de ces collections par des utilisateurs de plus en plus diversifiés, il ne suffit plus d'inscrire des adresses bibliographiques dans un catalogue ou d'offrir une version numérisée des livres, accessibles via Internet. L'intérêt d'une telle collaboration entre le chercheur et le bibliothécaire réside dans la rencontre des savoirs et dans la mise en contexte du livre comme objet culturel. Le rapprochement entre le monde de la recherche et celui des spécialistes de l'imprimé peut être bénéfique autant pour les chercheurs, qui ont tout intérêt à profiter de l'expérience particulière du bibliothécaire, que pour les professionnels du livre, invités à démocratiser l'accès aux collections et à assurer leur mise en valeur. Je souhaite que cette collaboration puisse servir d'exemple à d'autres projets portant sur les collections spéciales de la BNQ, une institution qui regorge de richesses et de bibliothécaires passionnés.

Les collections patrimoniales québécoises: travaux en cours sur le patrimoine religieux et sur les livres anciens

La Bibliothèque nationale du Québec BNQ s'est récemment associée aux Archives nationales du Québec ANQ et à deux universités québécoises afin de démarrer trois projets de recherche portant sur le patrimoine documentaire québécois.

Tout au long de l'automne dernier, un nombre impressionnant d'intervenants religieux ou laïques, simples citoyens ou porte-parole d'institutions et d'organismes, ont répondu à l'appel de la Commission de la culture dans le cadre de la Consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec. Ces intervenants ont présenté, sous forme de mémoires, leur contribution à une réflexion commune. La conception même de ce qu'est le patrimoine religieux, aux yeux de la société québécoise, s'est élargie à l'occasion de ces travaux. Elle inclut désormais, à l'égal des patrimoines mobilier et immobilier, funéraire et immatériel, le patrimoine documentaire imprimé et archivistique.

En quoi ce patrimoine documentaire religieux consiste-t-il? En quoi intéresse-t-il notre société, sa culture, son histoire et son avenir? Comment les divers intervenants concernés par ce dossier peuvent-ils collaborer afin que ce patrimoine soit préservé matériellement, que son importance soit reconnue et qu'il soit mis en valeur? Afin de contribuer à cette réflexion, la BNQ met en œuvre un projet d'*État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses*, en collaboration avec les ANQ. Dans le cadre de ce projet, les communautés religieuses sont invitées à recevoir un représentant de la BNQ. Celui-ci recueillera des renseignements concernant la nature des collections documentaires constituées notamment d'ouvrages et de périodiques, de documents cartographiques, de photographies et d'archives, l'histoire de ces collections, leurs conditions d'entreposage et d'accessibilité. Les résultats de cette cueillette d'information, qui constituera un pas important vers un inventaire complet du patrimoine documentaire religieux au Québec, seront consignés dans un rapport et rendus publics.

Mus par le même désir de contribuer à la protection et à la mise en valeur du patrimoine documentaire québécois, deux universitaires ont obtenu l'appui de la BNQ pour développer des projets de recherche, orientés précisément, dans l'un et l'autre cas, vers le livre ancien. Plusieurs collections québécoises de livres anciens, en effet, n'ont jamais fait l'objet d'un catalogage, voire d'un inventaire sommaire mais exact, tant et si bien que leurs propriétaires eux-mêmes en ignorent parfois le contenu. Ces propriétaires sont souvent des communautés religieuses qui se sont consacrées à l'enseignement, mais également des établissements d'enseignement laïques ou d'autres institutions à vocation culturelle qui ont acquis de telles collections au fil du temps. Ils manquent

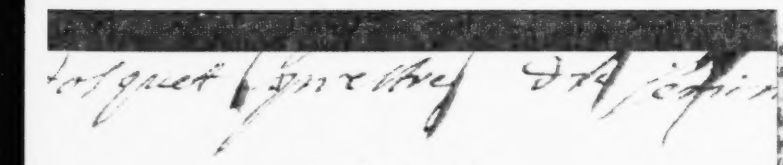

eux de mots

de livres

our délivrer des mots

par **Claudine Jomphe,**
directrice de la recherche et de l'édition

généralement de temps et de ressources pour mieux documenter leurs collections anciennes et pour leur assurer ainsi le rayonnement qu'elles méritent. De leur côté, les chercheurs québécois désireux de consulter un ouvrage ancien pour faire progresser leurs travaux doivent souvent se rendre dans une prestigieuse bibliothèque étrangère pour consulter cet ouvrage, alors qu'un exemplaire se trouve peut-être à proximité!

Le professeur Marc André Bernier, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en rhétorique octroyée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en février 2005, et le professeur Claude La Charité, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire octroyée à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) en juin de la même année, travailleront tous deux à faire progresser un inventaire des imprimés des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles présents sur le territoire québécois. L'équipe du professeur Bernier ainsi que d'autres groupes de recherche associés notamment à l'Université Laval verseront l'information recueillie sur un serveur afin de constituer progressivement un catalogue collectif des ouvrages anciens au Québec. La formation des chercheurs-étudiants rattachés à ce projet s'est amorcée à l'été 2005, à l'UQTR, avec l'aide du spécialiste des livres anciens de la BNQ. À quoi distingue-t-on les différentes éditions d'un même ouvrage, comment reconnaître un livre qui en cache d'autres, comment identifier les individus et les institutions qui ont possédé tel livre au fil des siècles et qui participent ainsi de son histoire? Le contact avec les livres anciens est une extraordinaire école de formation pour ces jeunes chercheurs, car il faut surgir des questions fondamentales dont la réponse est inscrite, le plus souvent, dans la matérialité de l'ouvrage, et s'offre ainsi à qui sait la décoder.

En plus de mener de tels travaux de catalogage dans les collections documentaires patrimoniales du Bas-Saint-Laurent, travaux dont les résultats seront progressivement versés, eux aussi, dans le catalogue collectif des livres anciens, le professeur La Charité et son équipe de recherche collaborent avec divers partenaires, dont la BNQ, afin d'implanter une infrastructure de recherche et de conservation, le Laboratoire Taché, consacrée au patrimoine documentaire ancien de cette région. Sis sur le campus de l'UQAR, le Laboratoire Taché accueillera entre autres, grâce au généreux mécénat du Grand Séminaire de Rimouski, une riche collection d'ouvrages d'auteurs gréco-latins, de classiques de l'humanisme et de patrologie antérieurs à 1850.

Maître d'œuvre du projet d'*État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses* et partenaire des projets d'inventaire du livre ancien présent sur le territoire québécois développés par l'UQTR et l'UQAR, la BNQ met son expertise bibliothéconomique au service d'une réflexion approfondie et d'actions concrètes touchant le patrimoine documentaire québécois, afin que les projets d'avenir de la société québécoise plongent solidement leurs racines dans son héritage culturel.

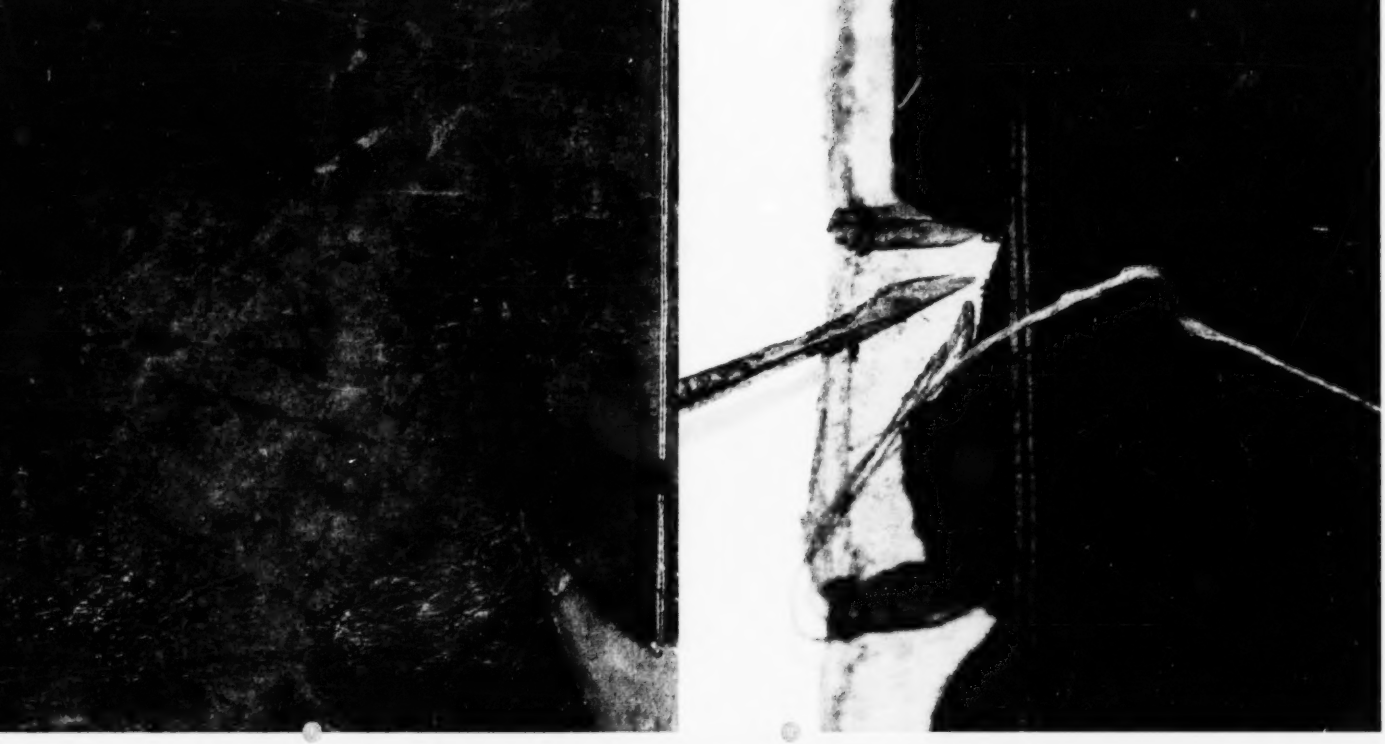

Autopsie de la restauration d'un livre ancien

par **Marie-Claude Rioux,** restauratrice,
Direction de la sauvegarde des collections

La restauration d'un objet d'art a pour objectif de le rapprocher le plus possible de son aspect originel. Toutefois, certaines marques du temps ajoutées au cours des âges par les utilisateurs et les propriétaires ne peuvent pas toutes être effacées. Ces marques peuvent témoigner de la pensée, du goût, de l'art et de l'époque; elles font partie de l'histoire de l'objet. Le restaurateur doit donc effectuer un tri parmi les actions à réaliser et établir un traitement de restauration qui respecte l'intégrité de l'objet. Les traitements de restauration choisis sont de préférence réversibles, ce qui permet de revenir en arrière s'il y a un progrès dans la science ou un changement de traitement.

La restauration des livres et des documents anciens nécessite cette attitude réservée et prudente dans ces traitements. La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) possède une belle collection de livres anciens. Véritable autopsie de la restauration d'un des livres anciens[1] de la BNQ, cet article permettra de mieux comprendre les limites et les possibilités d'une restauration.

Avant de commencer tout traitement, il faut procéder à un examen visuel et, à l'aide de rapports et de photos, documenter les matériaux utilisés. Voici donc un rapport d'état sommaire du livre à traiter:

Titre: *Sancti Patris Ioannis Seho. stici… : opera omni* • **Auteur:** Jean Climaque, saint
Éditeur: Lutetiae Parisiorum • **Année:** 1633 • **Dimensions:** H 36 cm x L 24 cm x 6 cm
Type de reliure: La couture du livre est solide • **Matériau de couvrure:** Cuir
Type de dommages: La reliure du livre est très endommagée. Il y a de nombreuses pertes du cuir. Le plat supérieur du livre est complètement détaché. Les coiffes supérieure et inférieure sont absentes. Le dos du livre est endommagé, il y a des pertes de cuir. Les quatre coins des plats sont endommagés et ont des pertes de cuir. Le corps du texte est en bon état.

Après avoir examiné le livre, on détermine le traitement de restauration à faire[2].

[1] Il ne faudrait pas tirer de cette lecture l'idée qu'on peut aisément mettre en œuvre certaines des procédures qui sont ici décrites. Outre le matériel et les techniques, il faut une longue pratique, une habileté que souvent, seul un restaurateur ou un relieur spécialisé en restauration possède.

[2] Il est bien de préciser que, dans certains cas, même si le livre est endommagé, on choisira de ne pas toucher au document. Cette décision peut être prise lorsque la reliure est rare ou d'un intérêt historique. Pour protéger le livre, on confectionnera alors une boîte ou une chemise.

1. Décollage du dos et du plat supérieur

Le problème majeur du livre de Jean Climaque est l'assemblage de la reliure qui, vu son plat supérieur détaché, ne permet pas de consulter le livre sans risquer de l'abîmer. Pour rattacher le plat à son dos, il faut, dans un premier temps, à l'aide d'un scalpel ou d'une spatule, décoller une partie du cuir du dos et du plat supérieur.

Cette opération délicate doit être faite à sec. Généralement, le dos du livre est très fragile, car c'est la partie du livre la plus exposée.

2. Insertion d'un papier japonais

Après avoir détaché une partie du dos et du plat supérieur, on insère une bande de papier japonais entre le carton du plat et le cuir. Le papier japonais est préconisé dans les traitements de restauration en raison de sa stabilité chimique et de sa ressemblance à la plupart des papiers anciens. Dans le cas du livre de Jean Climaque, le papier japonais a été préalablement teint avec de l'acrylique, pour permettre une meilleure harmonie entre le papier japonais et la reliure en cuir.

La bande de papier japonais est collée à l'aide de colle d'amidon de blé; des analyses et des tests ont démontré que cette colle se conserve très bien et que son application est réversible. Une fois la bande de papier japonais collée entre le carton du plat et le cuir, on laisse sécher sous poids.

Lorsque le séchage est terminé, on insère l'autre extrémité de la bande de papier japonais entre le cuir du dos et son carton. Cette opération peut être faite à l'aide d'une spatule pour s'assurer de bien insérer le papier japonais. La colle d'amidon de blé est également utilisée pour coller la bande de papier japonais.

Le fait d'insérer le papier japonais entre le cuir du dos et son carton plutôt que de l'appliquer directement sur le cuir permet d'obtenir une restauration moins apparente et de ne pas cacher le cuir d'origine et les dommages causés par le temps.

3. Réparation des coins

Pour bien intégrer la réparation des coins, on a détaché le cuir à l'aide d'un scalpel et d'une spatule, tout comme on l'a fait pour le dos et les plats.

Le papier japonais préalablement teint à l'acrylique a été inséré sous le cuir et collé avec la colle d'amidon de blé. La colle a été appliquée à l'aide d'une seringue pour assurer une application uniforme et le renforcement des coins fragiles.

4. Fabrication d'une boîte de conservation

La fabrication d'une boîte ou d'une chemise de conservation est le complément indispensable de tous les livres, qu'ils soient en bon ou en mauvais état, restaurés ou non. La boîte ou la chemise faite de carton sans acide protège le livre de la poussière, de la lumière et de la pollution et assure une protection supplémentaire advenant un sinistre. Une boîte protectrice sera donc confectionnée pour protéger le livre contre ces agents de détérioration.

En conclusion

Bien que la restauration du livre de Jean Climaque ne concerne que la reliure du document, cette analyse de cas met en lumière la complexité des traitements et les choix que le restaurateur doit faire. Chaque traitement de restauration est différent selon les dommages, les matériaux utilisés, le type d'objet et son histoire. Cependant, les buts recherchés dans toutes ces interventions restent les mêmes, soit de retarder la détérioration, de faciliter la lecture du document et d'établir un traitement de restauration qui respecte l'intégrité de l'objet.

par Sophie Montreuil, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition,
et Deborah Deslierres, recherchiste-rédactrice, Direction de la recherche et de l'édition

Alors qu'on célèbre le 20e anniversaire du décès de Jacques Ferron (1921-1985),

une exposition, qui sera présentée du 7 février au 14 mai 2006

Intitulée *Redécouvrir Ferron* et réunissant une centaine d'artéfacts, l'exposition ouvre une fenêtre sur l'œuvre ferronienne, vaste et polymorphe.

Né à Louiseville, dans le comté de Maskinongé, élève de l'inspirant père Bernier au collège Brébeuf, Ferron étudie la médecine à l'Université Laval. De 1946 à 1948, il pratique sa profession dans la région de Rivière-Madeleine, en Gaspésie, où il développe son amour d'une langue française fleurie et archaïque.

Au début des années 1970, après de nombreuses années d'engagement politique actif, la compassion et l'ironie cèdent la place au doute et à une « immense fatigue ».

Les manuscrits et autres pièces que l'on pourra voir dans l'exposition témoignent avec éloquence de cette insoumission finale de l'écriture auparavant jaillissante. Les « coupés-collés » effectués par Ferron sur de grandes feuilles de papier, dont certaines portent l'en-tête du Parti Rhinocéros ou sont empruntées à sa pratique de médecin, montrent à eux seuls que l'œuvre est retravaillée.

JACQUES FERRON

Médecin

1285, Chemin de Chambly, Longueuil, Province de Québec.

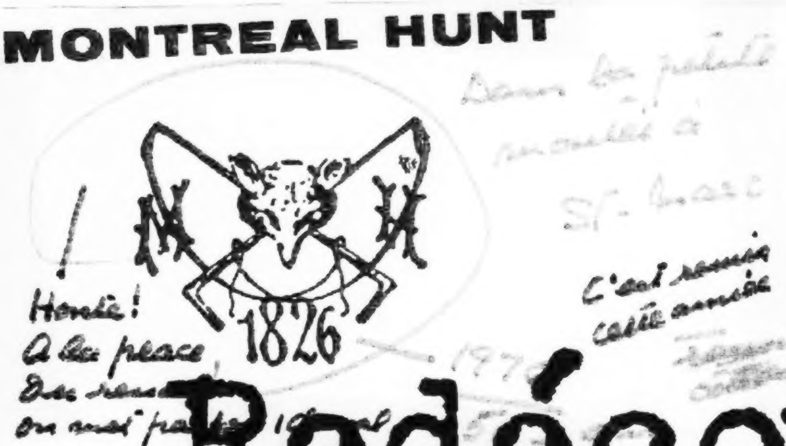

Redécouvrir Ferron

— Monseigneur, les sœurs ...
— Bien! Bien! fit Monseigneur...

Après tout, ce nom n'avait pas d'importance.

— Je considère seulement que, ce matin, je suis mon propre cheval. Allons, Monsieur O'Farrell, marchons puisque ça ne roule plus.

Devant l'Hôtel-Dieu, le prélat salua, le cocher se découvrit, c'était par respect pour le bon Dieu que les Augustines gardent en chapelle, quelque part dans le grand hôpital.

— Mais l'autre, le cheval-power, le dénommé Chubby, se serait-il espiré, dégagé, dispersé dans l'éclat sonore d'un hennissement ultime

— Non, Dieu merci, car on aurait vu alors les deux vie à genou dans la rue, priant un nouveau saint de l'Église ca

— Qu'est-il arrivé au juste?

— Les habitants et les charretiers ont répondu à l'appel sont venus dans le but d'y faire entrer leurs juments... Ou je n'ai pas voulu.

— Vous avez bien fait, Martial O'Farrell.

— J'ai peut-être bien fait, mais ce matin, il n'y avait pl Chubby dans l'écurie.

— Volé?

— Emprunté, le temps de bricoler une jument deça, de tôt rendu : le printemps n'est pas la saison des saillies.

Au milieu de la Côte du Palais, le prélat soudain de non prévenu a continué un peu plus bas. Il regarde en arrié crie de haut :

— Et la clôture, Martial O'Farrell?
— Quelle clôture, Monseigneur?

— La clôture qui a barré l'entrée aux juments : vou lever pour un étalon!

Et le prélat de se relancer dans la côte. Le coc laisse dépasser; il n'a pas l'impression que Monseigneur s Chez ce gentilhomme ecclésiastique, la colère en effet rhétorique; il en use au besoin, par métier, sans jamai Bientôt Monseigneur ralentit son train; bientôt il ne ma attend le cocher irlandais. Si celui-ci avait couru, il aurait il n'a pas bronché, son effet est manqué : il attend donc. maisons délabrées et mal famées ou, à cette époque, l'en jamais joui d'une grande situation, se trouvait à loger, il au milieu d'un vaste dégagement. Rien dans tout cela ne derrière lui : le cocher ne bronche toujours pas. Monseigr et c'est maintenant au tour du cocher de dominer le prél prégné de respect comme la gare du Palais est noire de fu le sourire un peu penché, l'œil peut-être narquois, partic matin de mars, encore frisquet, déjà sucré; il assure Mons soumission.

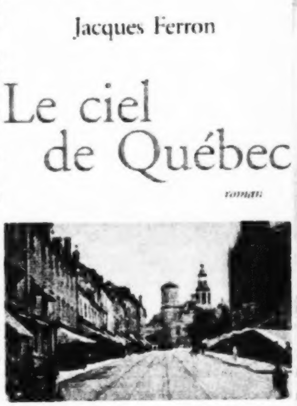

Bibliothécaire de l'année 2005

Hélène Roussel,

Il faut rappeler que les bibliothèques ont toujours évolué et continueront de le faire.
Et les bibliothécaires non seulement évoluent avec elles, mais encore gouvernent cette transformation.

Les nouvelles technologies de l'information donnent aux bibliothèques des outils fantastiques pour la diffusion à distance.

Je voudrais surtout que chacun prenne conscience du chemin parcouru par les bibliothécaires et par les bibliothèques dans notre société depuis une vingtaine d'années.

UN OUTIL DE GESTION DES ARCHIVES POUR LES MAISONS D'ÉDITION

Quelques mois avant leur fusion officielle, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et les Archives nationales du Québec (ANQ) ont publié conjointement un *Guide de gestion des archives de maisons d'édition*. Imprimé à 500 exemplaires, ce *Guide* a été expédié gratuitement à l'ensemble des maisons d'édition québécoises, dans le cadre d'une campagne de promotion à laquelle l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) a également participé.

Le projet du *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* est né à la suite d'une enquête menée dans le sillage des activités du comité Mémoires de l'édition, créé en août 2002 à l'initiative de la BNQ et composé de représentants des ANQ, de la Chaire de recherche du Canada en histoire du livre et de l'édition de l'Université de Sherbrooke, de l'ANEL et de certaines unités administratives de la BNQ. L'enquête a permis de documenter l'état alarmant dans lequel sont généralement conservées les archives du milieu éditorial québécois. Elle a révélé les difficultés auxquelles les maisons d'édition se heurtent lorsqu'elles sont confrontées au classement de leurs documents. Ce sont précisément ces difficultés que le *Guide* souhaite résoudre, en offrant aux maisons d'édition un outil spécialement créé pour elles.

La rédaction du *Guide* a été confiée aux ANQ, plus particulièrement à Gilles Héon et à Caroline Sauvageau, qui se sont inspirés du *Guide de gestion des archives d'entreprises* que préparait au même moment le Réseau des archives du Québec (RAQ). Fruit d'un partenariat, le *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* a aussi pu compter sur la collaboration d'un comité consultatif formé de Michel Biron, archiviste à la BNQ, de François David, archiviste aux ANQ, de Martin Doré, chercheur et professeur à l'Université de Sherbrooke, et de Michel Gay, gestionnaire aux Éditions Fides.

Dans la préface qu'ils signent ensemble, Sylvie Lemieux, conservatrice et directrice générale des ANQ, Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, et Gaston Bellemare, président de l'ANEL, formulent le vœu de voir le *Guide de gestion des archives de maisons d'édition* rayonner dans d'autres secteurs du milieu culturel. On ne peut que louer ce projet, qui contribuerait sans nul doute à l'enrichissement de la mémoire collective du Québec.

LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Le dépôt légal, tel qu'appliqué depuis 1968 en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (L.R.Q., c. B-2.2)*, exclut depuis sa création tous les documents dits « filmiques » au sens de la *Loi sur le cinéma (L.R.Q., c. C-18.1)*. Cette exclusion sera en grande partie chose du passé dès 2006 alors qu'entrera en vigueur la nouvelle *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, qui intègre les dispositions relatives au dépôt légal des films. La nouvelle institution assumera alors cette responsabilité. À cette fin, elle s'associera à la Cinémathèque québécoise en lui confiant le mandat de conserver les films déposés. Jouissant d'une expertise indéniable en la matière, il était naturel que cette institution soit étroitement impliquée dans ce processus.

La Cinémathèque québécoise
Créée en 1963 par des cinéastes québécois, la Cinémathèque est un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission de conserver et de documenter le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois afin de le diffuser et de le rendre accessible au public. Ses collections actuelles regroupent 35 000 titres sur pellicule, 15 000 heures sur ruban magnétoscopique (télévision ou vidéo) ainsi qu'une quantité importante de documents et d'objets afférents au film : affiches, photos, appareils, costumes, scénarios, etc. La Cinémathèque dispose aussi d'un important fonds documentaire relatif au cinéma, accessible par l'intermédiaire de sa Médiathèque. Elle offre une riche programmation visant à diffuser le patrimoine cinématographique et télévisuel québécois et international.

Le projet d'instaurer un tel dépôt légal est né il y a plusieurs années. Ainsi, la première tentative d'instauration remonte à 1975 alors qu'un projet de loi-cadre prévoyait le dépôt de toute production cinématographique ou audiovisuelle auprès d'une cinémathèque nationale[1]. Le projet avorta et il fallut attendre 1983, avec la *Loi sur le cinéma*, pour franchir deux nouvelles étapes. D'une part, la loi accorde à la Cinémathèque québécoise le statut de « cinémathèque reconnue », ce qui lui permet, à condition d'en assumer les frais, d'exiger du propriétaire d'un film produit au Québec le dépôt d'un exemplaire. D'autre part, cette solution n'est satisfaisante qu'en partie puisque la Cinémathèque, organisme autonome, ne peut assumer seule l'ensemble des frais que génère un tel dépôt. De plus, les documents acquis sont bien souvent des copies ayant déjà circulé en salle, se situant ainsi loin de l'idéal d'une copie destinée à la conservation permanente.

Arrive donc 2006 et ce nouveau dépôt légal. Les films visés par cette nouvelle exigence sont les films québécois, c'est-à-dire les films dont le producteur est domicilié au Québec ou y a son principal établissement. À ce critère, s'ajoute celui d'avoir obtenu le soutien financier de l'État québécois, notamment par des crédits d'impôt de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et des subventions du Conseil des arts et des lettres (CALQ). Le film se définit comme étant « une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique[2] ». Il consiste souvent en un film projeté en salle. Si ce film existe sur support photochimique, une copie *neuve* devra être déposée. À défaut de ce support, le film doit être déposé sur un support assurant une qualité optimale de diffusion. La définition de *film* inclut aussi les émissions de télévision. Encore ici, le critère d'un financement par l'État est une condition. Ce sont les producteurs et non les diffuseurs qui doivent effectuer le dépôt d'un exemplaire des productions. Une particularité importante s'impose dans le cas des émissions de télévision : tout ne devra pas nécessairement être déposé, un échantillonnage se fera selon le type et la fréquence de diffusion de l'émission.

Les exemplaires déposés seront destinés à la conservation. Leur consultation ne sera possible qu'à partir d'autres exemplaires, par exemple en DVD, que la Cinémathèque ou que la BNQ détiendrait ou par l'entremise d'une reproduction que le producteur aurait autorisée par la signature d'une licence.

L'entrée en vigueur de ce nouveau dépôt légal vient affirmer l'importance de la place de l'image en mouvement à l'intérieur du patrimoine documentaire. Et il est heureux de constater que sa mise en œuvre favorise le rapprochement de deux institutions culturelles importantes et complémentaires.

1 Plusieurs éléments d'information de cet historique sont tirés d'une conférence donnée par monsieur Pierre Jutras, de la Cinémathèque québécoise, lors de la table ronde « Les défis d'un dépôt légal en audiovisuel » tenue le 22 septembre 2005 dans le cadre de *La Cinémathèque rend hommage à l'ONF*.
2 *Loi sur le cinéma*, L.R.Q., chapitre C-18.1, art. [illegible]

Comptes rendus de lectures

Les expositions thématiques de la Grande Bibliothèque : fenêtres ouvertes sur les richesses de la Collection universelle de prêt et de référence

La Direction de la programmation de la Bibliothèque nationale du Québec, de concert avec la Direction des services à la clientèle, conçoit une programmation d'expositions thématiques vouée à la mise en valeur de la Collection universelle de prêt et de référence.

Objet d'une planification attentive, la programmation des expositions gravite autour de thèmes ou d'événements significatifs sur la scène de l'actualité culturelle et sociale. Elle constitue un reflet de l'utilisation des collections par les usagers qui y font appel dans une démarche dynamique pour répondre à leurs besoins d'information, d'éducation, de culture et de divertissement, ces besoins étant ancrés concrètement dans une réalité personnelle et sociale. Ainsi, les vitrines de petite dimension, installées au plan horizontal à même les comptoirs de services de la Grande Bibliothèque, présentent des expositions de courte durée dont le thème correspond à un élément en lien avec l'actualité.

Ces expositions thématiques mensuelles sont généralement propres à chaque niveau. Par exemple, au mois de novembre dernier, à l'occasion de la 8e édition des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (10 au 20 novembre 2005), la section Musique et films mettait en lumière des films de sa collection de plus de 1 500 documentaires portant sur des sujets variés, en français et en anglais, sur DVD et sur vidéocassette. Alors qu'à Montréal se tenait la 11e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a suscité une vive attention au sein du public et des médias, la vitrine de la section Sciences et techniques donnait un aperçu des ressources de la Bibliothèque sur les changements climatiques. En décembre, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, instituée par l'ONU le 10 décembre 1948, la section Sciences humaines présentait une sélection sur le thème des droits de la personne. Sur une note saisonnière, la section Arts et littérature revêtait quant à elle un air de fête avec sa vitrine de beaux livres consacrés aux préparatifs de Noël.

Par ailleurs, la programmation prévoit des expositions de plus longue durée, d'environ quatre mois, auxquelles sont dédiées les plus grandes surface de mise en valeur des aires de service, soit les vitrines installées au plan vertical derrière les comptoirs. Ces expositions sont conçues pour permettre l'exploitation d'un

thème sous plusieurs facettes différentes. Cette approche reflète en quelque sorte le caractère multidimensionnel de l'information; elle évoque aussi la démarche d'un usager qui, abordant une question sous des angles et des points de vue diversifiés, pourrait visiter diverses sections thématiques, de façon à exploiter son domaine d'intérêt sous différents angles.

Le concept visuel et graphique des vitrines correspond aux critères de polyvalence et d'adaptabilité, permettant le réaménagement périodique des vitrines sans nécessiter la production complète de nouveaux éléments à chaque exposition. Situées en des lieux fortement fréquentés, les vitrines captent l'attention, l'intérêt et la curiosité du visiteur. Attrayantes, elles constituent un outil dynamique de mise en valeur et d'animation des collections. Identitaires, elles permettent la reconnaissance visuelle de chacun des secteurs thématiques par des iconographies, des couleurs et des slogans spécifiques.

« Lisez, Montréal inspire ! » a lieu dans le cadre de « Montréal capitale mondiale du livre » du 1er novembre 2005 au 5 mars 2006 et inaugure la série d'expositions quadrimestrielles présentées à la Grande Bibliothèque. Le thème original développé par l'Union des écrivaines et écrivains québécois pour le domaine littéraire éclate et s'étend aux documents qui traitent de Montréal sous les facettes les plus variées : histoire, architecture, communautés culturelles, vie politique et sociale, cinéma, musique et littérature. Imaginez, découvrez, rêvez, Montréal inspire... ainsi qu'en témoignent les documents sélectionnés par les bibliothécaires des sections thématiques de la Bibliothèque.

La programmation annuelle prévoit la réalisation de près de 50 expositions thématiques, soit 10 thèmes mensuels (pour quatre secteurs thématiques) et trois thèmes communs aux différents niveaux pour les expositions de quatre mois. La créativité et l'engagement dont font preuve les nombreux intervenants à toutes les étapes de l'échéancier de ce projet méritent d'être soulignés. Véritables fenêtres ouvertes sur les collections de chacun des secteurs thématiques, les expositions présentées au cœur des aires de service constituent autant d'invitations à découvrir la variété et la richesse des ressources documentaires de la Bibliothèque nationale du Québec.

par Gisèle Tremblay, animatrice-formatrice
Direction des services à la clientèle
et Suzanne Morin, agente naturelle
Direction de la programmation

Des espaces publics remodelés, rue Holt

par Danielle Léger, spécialiste de collections,
Direction de la recherche et de l'édition

Dans la foulée de la création de la Grande Bibliothèque, la BNQ s'est engagée dans une mise à niveau des installations et des équipements destinés au public au Centre de conservation, rue Holt. L'objectif : assumer pleinement son mandat de diffusion de la Collection patrimoniale, soit les collections spéciales et les archives privées, demeurée dans l'édifice du quartier Rosemont.

Premier épisode de ce chantier, à l'automne 2005, la salle de lecture a été fermée une dizaine de jours pour cause d'agrandissement. Accru d'environ 30 %, le nouvel espace a vu sa capacité d'accueil augmenter de 15 à 30 personnes. Le nombre de postes multimédias est passé de deux à trois (et pourra atteindre cinq postes). L'ajout du photocopieur couleur et d'un lecteur-numériseur de micro-formes identiques à ceux de la Collection nationale sont en outre prévus. Les espaces de rangement ont été reconfigurés : nouvelles armoires pour les documents fragiles ou précieux en transit, étagères pour accommoder l'extension de la collection de référence, classeurs supplémentaires, etc.

Situé dans le prolongement de la salle de lecture, un nouvel espace accueillera sous peu les activités d'animation qui se déploieront avec une intensité accrue rue Holt. Au fil des semaines à venir, on assistera à l'aménagement d'une salle de repos réservée aux clients (un espace fort attendu) et d'une aire d'exposition localisée dans le hall d'entrée. Les travaux effectués entraînent aussi plusieurs chantiers connexes : relocalisation de l'équipe de la Direction de la recherche et de l'édition (DRÉ), déménagement de certaines collections spéciales à proximité de la salle de lecture et relocalisation du studio des médias.

Le projet de réaménagement se conclura par une inauguration officielle au printemps prochain. L'équipe de la DRÉ pourra alors accueillir la clientèle du Centre de conservation sans que celle-ci perçoive un écart significatif par rapport à l'offre de services de la GB. Les nouveaux espaces permettront également de répondre à la hausse sensible d'achalandage constatée depuis mai dernier. Cet achalandage est d'ailleurs appelé à s'intensifier dans le sillage des nouvelles activités de diffusion amorcées autour des collections patrimoniales, des clients référés par les collègues de la GB et de la fréquentation de la salle de lecture par les boursiers du Programme de soutien à la recherche.

Lucie Chagnon et Érick Rivard,
représentants des abonnés au sein du conseil d'administration de la BNQ

Tous ces livres sont à toi !

Dans la grande salle du niveau M (métro) et dans plusieurs autres espaces, de nombreuses expositions animent la Grande Bibliothèque, mettant en valeur les richesses des collections de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et du monde documentaire québécois et étranger.

Cette exposition présente une vision historique et sociologique du combat pour la lecture publique au Québec. Elle propose un parcours illustré de plus de 350 artefacts et œuvres d'art, sélectionnés parmi les trésors de grandes bibliothèques et d'institutions muséales nationales et internationales. Particulièrement originales, cinq installations illustrent les lieux intimes de la lecture : *Dans la chambre, Sous l'arbre, Près de la lampe, Sur la table* et *Derrière les portes*.

L'Abécédaire des insectes

De concert avec l'Insectarium de Montréal, la BNQ présente une exposition à caractère scientifique ayant pour thème principal les insectes. Conçue de toutes pièces à partir d'une sélection d'artefacts de la collection de l'Insectarium, cette exposition dresse un portrait introductif du monde fascinant des insectes. C'est à travers le fil conducteur de l'*Abécédaire* que sont présentés des objets d'ethnoentomologie et des spécimens entomologiques. De plus, cette exposition est enrichie d'un autre volet intitulé : « Les Ornithoptères : des papillons aux ailes d'oiseaux ». Les quelque 40 spécimens naturalisés de papillons présentés sont inscrits sur la liste des espèces menacées. Ils serviront de déclencheur pour sensibiliser les jeunes visiteurs non seulement à la fragilité des papillons, mais aussi à celle de leur environnement.

Graff : 40 ans et pas de poussière

Pour souligner le 40e anniversaire de Graff, en 2006, la BNQ présente une exposition de livres d'artistes, qui témoignent de l'esprit de coopération qui anima et anime toujours les Ateliers Graff. À travers un survol de ces décennies, soit les années 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000, sept albums d'estampes et livres objets seront présentés afin de dresser un constat de 40 années de recherche et de production. Ce sont : *Pilulorum* (1968), *Graff Dinner* (1978), *Corridart 1976, pour la liberté d'expression* (1982), *Esquisses Graff 1966-1986* (1986), *Crash* (1989), *Teknologia* (1989) et *Livre d'heures* (2004). Cette exposition permet d'apprécier la teneur des changements survenus dans le monde de l'estampe au cours des 40 dernières années, tant sur le plan des préoccupations formelles et thématiques que sur celui de l'évolution des techniques d'impression.

Redécouvrir Ferron

Présentée par la BNQ, cette exposition met en valeur le fonds d'archives Jacques-Ferron. Réunissant une centaine d'artefacts, elle propose un parcours où manuscrits, éditions publiées et textes inédits éclairent la genèse de l'œuvre de cet écrivain québécois, tout en soulignant la grande variété qui la caractérise. L'exposition montre également comment, par sa langue unique et par ses personnages, Ferron s'est porté à la défense du pays et de son histoire.

Cap sur Québec ! L'arrivée de Champlain sur grand format

La BNQ participe aux neuf Salons du livre québécois

La BNQ a choisi de participer aux neuf salons du livre qui se tiennent au Québec de septembre 2005 à mai 2006, de façon à faire connaître aux visiteurs ses services sur place et à distance.

Entre la fin de septembre et le mois de novembre, la BNQ a ainsi participé aux salons du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, de Rimouski et de Montréal. Au Salon du livre de Montréal, près d'une trentaine d'animateurs ont accueilli les visiteurs au tout nouveau stand de 400 m² de la BNQ. L'institution y a notamment mis en valeur son portail Jeunes (http://jeunes.bnquebec.ca) puisque, chiffres à l'appui, les enfants l'adoptent avec enthousiasme lorsqu'ils le découvrent.

La biographie étant à l'honneur au Salon du livre de Montréal cette année, la Direction de la recherche et de l'édition ainsi que celle de la programmation ont présenté une petite exposition intitulée *Récits de vie*, réunissant une quinzaine d'ouvrages tirés des collections de la BNQ et illustrant l'évolution du genre au Québec.

De plus, la Direction de la diffusion a participé à la Journée des professionnels qui a eu lieu le vendredi 18 novembre. À cette occasion, mesdames Danielle Chagnon et Isabelle Séguin ont présenté à un public provenant des milieux de la bibliothéconomie et de l'édition un portrait des collections et des services de la Grande Bibliothèque six mois après son inauguration.

La ronde des salons du livre se poursuivra, en mars, avec le Salon de l'Outaouais puis, au printemps, avec le Salon international du livre de Québec et ceux de la Côte-Nord, de Trois-Rivières et de l'Abitibi-Témiscamingue.

par Maryse Gagnon, bibliothécaire, services aux milieux documentaires,
Direction générale de la diffusion

La BNQ participe au congrès de l'ASTED

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) a pris une part active au 32e Congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation (ASTED), qui s'est déroulé du 9 au 12 novembre 2005.

La BNQ a organisé la journée précongrès, qui avait pour thème « Des personnels et des usagers compétents dans les bibliothèques québécoises ». La matinée a été consacrée à la formation continue des personnels. Après les présentations de la Direction des services aux milieux documentaires et d'un représentant de la TÉLUQ, les congressistes ont participé à des ateliers qui leur ont permis d'échanger sur les besoins en formation continue tant chez les gestionnaires que chez les bibliothécaires, les techniciens et les commis. L'après-midi a porté sur la formation documentaire des usagers. Les conférenciers ont présenté diverses initiatives d'enseignement de la recherche et de l'utilisation de l'information. Le débat qui a suivi les conférences a fait ressortir d'importants besoins en matière de formation ; dans ce contexte, le rôle de formateur du bibliothécaire est primordial et est appelé à prendre de plus en plus d'ampleur en raison de l'évolution des technologies de l'information et des communications.

De plus, des représentants de la BNQ ont donné des conférences dans le cadre du congrès. Madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, et monsieur Jean-Marie Borzeix, conseiller du président de la Bibliothèque nationale de France, ont prononcé une allocution intitulée *Google Print : accès au savoir et réponse francophone*. Dans le cadre d'une table ronde sur la politique d'acquisition, madame Isabelle Charuest, coordonnatrice des acquisitions et du développement de la Collection de prêt et de référence à la BNQ, a quant à elle présenté la politique générale de développement de la Collection de prêt et de référence, les outils qui détaillent les critères de sélection des ressources documentaires et la politique d'acquisition de l'institution. Enfin, madame Danielle Chagnon, directrice des services à la clientèle, a participé à une table ronde sur les outils de suivi des demandes en rendant compte de l'utilisation, à la BNQ, d'un logiciel de gestion de la relation client (GRC), lequel permet de recevoir et de traiter les demandes d'abonnement, les questions de référence, les demandes de réservation de salles, de même que les commentaires et suggestions de la clientèle, et d'en assurer le suivi.

L'équipe de la Direction des services aux milieux documentaires a animé le stand de la BNQ au salon des exposants du congrès de l'ASTED. La BNQ a profité de l'occasion pour mettre en circulation un dépliant sur les services de la BNQ offerts aux bibliothèques, ainsi qu'un feuillet d'information sur l'ISBN à 13 chiffres.

les trésors de la Bibliothèque nationale du Québec

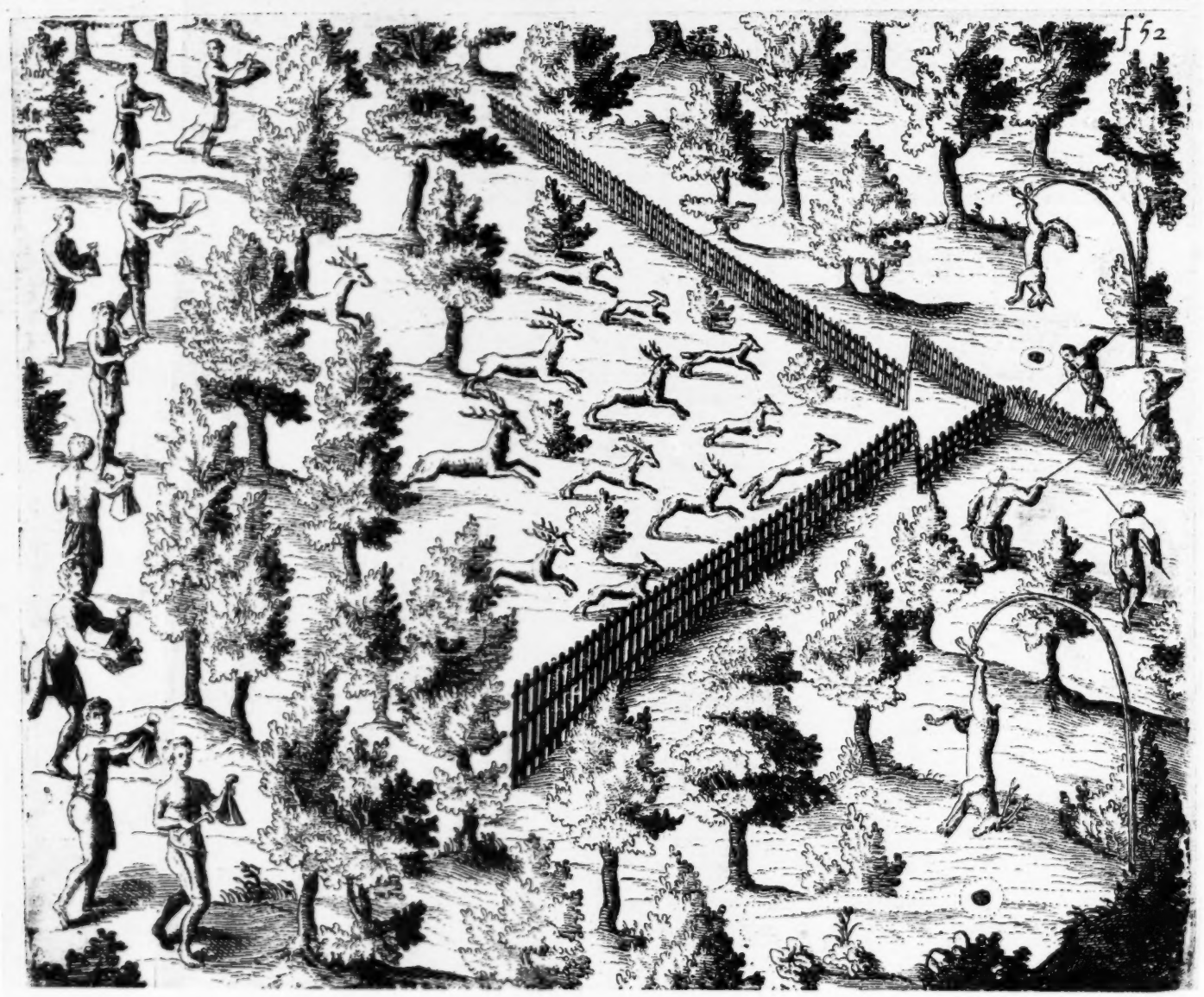

Samuel de Champlain. *Voyages et descouvertes (sic) faites en la Nouvelle France*. Paris, 1619.